

Aide pour l'affectation et la réintégration

Une fois l'affectation, la destination et la date de départ confirmées, les ressources du Ministère sont à votre disposition : Le Centre d'affectation possède des rapports sur les missions et sur l'éducation et il offre des services d'orientation, des services d'aide pour l'emploi des conjoints et des ateliers pré-affectation. Fait encore plus important, vous pouvez parler à des gens qui connaissent la mission où vous allez. L'Association de la communauté du service extérieur (ACSE) peut vous aider à trouver les personnes qui sont revenues depuis peu de cette mission.

Tous les membres du service extérieur, à de rares exceptions près, se sont demandés une fois ou l'autre si le «nomadisme» leur convenait. Ce mode de vie n'est pas idéal pour tout le monde, et il n'y a pas de honte à reconnaître qu'il ne convient ni à vous ni à votre famille si tel est le cas. Par ailleurs, ce qui vous a plu à une certaine période ne vous plaira pas nécessairement durant toute votre carrière. Si dans votre famille il y a des problèmes conjugaux, mentaux, médicaux ou scolaires, ou des difficultés sur le plan du comportement ou de la toxicomanie, l'affectation à l'étranger n'aidera pas à les résoudre, et pourra même souvent les aggraver.